



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 10 juin 2024 à 18 h 00 à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Isabelle Fontaine et Amélie Lebrun et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Jean-François Frenière, Patrick Plante et Sylvain Destrempe formant quorum sous la présidence de M. le maire Pierre Lahaie.

Est également présente Madame Sylvie Dubois, directrice générale et greffière.

A) CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate qu'il y a quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DU MAIRE

Monsieur le maire invite les citoyens à un instant de réflexion.

C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tel que requis par les dispositions de la Loi sur les cités et villes, cette séance extraordinaire a dûment été convoquée suite à la signification à chaque membre du conseil d'un avis de convocation.

CONSIDÉRANT que les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour;

- A) Constatation du quorum
- B) Instant de réflexion et allocution du maire
- C) Adoption de l'ordre du jour
- H) Résolutions d'intérêt général
 - H.1 Refonte du site WEB / Service de rédaction des différents contenus et saisie de données
 - H.2 Usine d'épuration / Services professionnels – Vidange des étangs aérés
 - H.3 Office régional d'Habitation D'Autray – Berthierville / Programme de rénovation des habitations à loyer modique
 - H.4 Le Classique Automobiles du Vieux Berthier / Exposition d'autos
 - H.5 Centre de services scolaire des Samares / Protocole d'entente – Camp de jour 2024
 - H.6 Réseaux de collecte d'eaux usées et pluviales / Élimination des raccordements inversés
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents et consentent à l'ajout d'un point à l'ordre du jour, et ce, en conformité avec l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire avec l'ajout du point H.7
« Entente tripartite avec l'Office régional d'habitation D'Autray et la Société d'habitation du Québec / Programme de supplément au loyer (PSL) ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

H) RÉOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

H.1 REFONTE DU SITE WEB / SERVICE DE RÉDACTION DES DIFFÉRENTS CONTENUS ET SAISIE DE DONNÉES

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la firme Blanko (résolution 2023-07-189) relatif à la refonte du site WEB municipal, de la création d'un portail citoyen et du service de notifications citoyennes;

2024-06-164

2024-06-165



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

CONSIDÉRANT l'offre de services complémentaire datée du 23 mai 2024 déposée pour la rédaction des différents contenus et la saisie de données intégrales dans le nouveau site WEB;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'entériner le mandat accordé à la firme Blanko relatif à la rédaction des différents contenus et de la saisie de données intégrales dans le nouveau site WEB au coût de 9 000 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de services datée du 23 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-06-166

H.2 USINE D'ÉPURATION / SERVICES PROFESSIONNELS – VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT le rapport de mesures de boues 2023 déposé par la firme ÉCO-TECH inc. au mois d'août 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation datée du 27 novembre 2023 émise par la firme Nordikeau inc. de prévoir la vidange des étangs aérés d'ici l'été 2025;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels numéro OPT-24-0850 datée du 8 mai 2024, déposée par la firme Nordikeau inc. pour, entre autres, l'accompagnement dans le processus d'appel d'offres public pour la préparation de documents de soumission pour la vidange des étangs aérés, la sélection et l'engagement des entrepreneurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par le conseiller Sylvain Destrempe,

ET RÉSOLU :

D'entériner l'octroi du mandat à la firme Nordikeau inc. relatif aux services professionnels pour l'accompagnement du processus d'appel d'offres public à l'égard de la vidange des étangs aérés, la sélection et l'engagement des entrepreneurs au coût de 7 500 \$ plus les taxes applicables, et ce, tel que détaillé à leur offre de services numéro OPT-24-0850 datée du 8 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-06-167

H.3 OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION D'AUTRAY – BERTHIERVILLE / PROGRAMME DE RÉNOVATION DES HABITATIONS À LOYER MODIQUE

CONSIDÉRANT la lettre datée du 17 mai 2024 provenant de la Société d'habitation du Québec confirmant son engagement à octroyer une aide financière au montant de 2 025 000 \$ pour l'immeuble situé au 1030 rue Aucoin dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique portant le numéro de projet : PRHLM-V1-EI002179-P230003;

CONSIDÉRANT que la contribution municipale de 225 000 \$ représentant 10 % des coûts doit être assumée par la Ville de Berthierville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Amélie Lebrun,
Appuyé par la conseillère Isabelle Fontaine,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

ET RÉSOLU :

D'attester du dépôt de l'avis daté du 17 mai 2024 émis par la Société d'habitation du Québec pour les travaux évalués au montant de 2 250 000 \$ pour l'immeuble situé au 1030 rue Aucoin à Berthierville faisant partie de l'Office régional d'habitation D'Autray.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-06-168

H.4 LE CLASSIQUE AUTOMOBILES DU VIEUX BERTHIER / EXPOSITION D'AUTOS

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier datée du 26 mai 2024 provenant de l'organisme « Le Classique Automobiles du Vieux Berthier » relative à l'organisation de l'exposition d'autos, regroupant environ 250 véhicules antiques ou de collection, le samedi 31 août prochain au centre-ville de Berthierville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière au montant de 3 000 \$ à l'organisme « Le Classique Automobiles du Vieux Berthier » pour l'organisation de l'exposition d'autos qui se tiendra le 31 août 2024 au centre-ville.

D'autoriser l'utilisation des rues D'Iberville, De Frontenac et Place du Marché situées de part et d'autre de l'esplanade au centre-ville.

D'autoriser la fermeture de la rue Place du Marché ainsi que d'une section des rues De Frontenac et D'Iberville situées de part et d'autre de l'esplanade au centre-ville dans le cadre dudit événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-06-169

H.5 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES / PROTOCOLE D'ENTENTE – CAMP DE JOUR 2024

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intervenu en 2010 entre la Commission scolaire des Samares et la Ville de Berthierville pour l'utilisation des équipements récréatifs et communautaires scolaires;

CONSIDÉRANT la demande de procéder à la signature d'un protocole d'entente spécifique à l'utilisation de l'école primaire Saint-Joseph et de l'école secondaire Pierre-de-Lestage aux fins de la tenue des activités du camp de jour de l'été 2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,
Appuyé par le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, avec le Centre de services scolaire des Samares le protocole d'entente spécifique à l'utilisation de l'école primaire Saint-Joseph et de l'école secondaire Pierre-de-Lestage aux fins des activités du camp de jour de l'été 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

2024-06-170

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

H.6 RÉSEAUX DE COLLECTE D'EAUX USÉES ET PLUVIALES / ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville s'est engagée à élaborer un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées et pluviales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du Programme PIQM 1.5;

CONSIDÉRANT la mise à jour du programme d'élimination des raccordements inversés effectuée par la firme GBI Experts-Conseils inc. en date du 8 avril 2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par le conseiller Sylvain Destrempe,

ET RÉSOLU :

Que ce Conseil adopte la mise à jour du programme d'élimination des raccordements inversés pour la réalisation du programme de raccordements inversés pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées et pluviales de la Ville de Berthierville.

Que ce Conseil présente la mise à jour de l'échéancier pour la mise en place du programme de raccordements inversés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour compléter les documents des réclamations finales au Programme PIQM no 525461 et no 525520.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-06-171

H.7 ENTENTE TRIPARTITE AVEC L'OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION D'AUTRAY ET LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC / PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville a été saisie d'une demande de contribution dans la cadre du Programme de supplément au loyer d'urgence par l'Office régional d'habitation D'Autray;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Amélie Lebrun,
Appuyé par la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, l'entente tripartite à intervenir avec l'Office régional d'habitation de la MRC de D'Autray et la Société d'habitation du Québec relativement à un maximum de cinq (5) demandes au Programme de supplément au loyer (PSL).

D'autoriser l'Office régional d'habitation de la MRC de D'Autray à gérer, en son nom, le supplément au loyer d'urgence dans le cadre du Programme de supplément au loyer et de s'engager à assumer 10 % des coûts de cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

N) PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.



No de résolution
ou annotation

2024-06-172

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

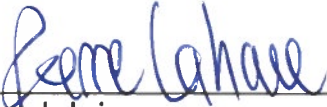
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

ET RÉSOLU :

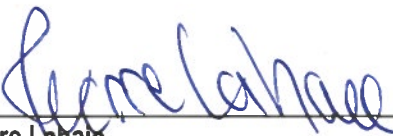
De lever la séance extraordinaire à 18 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS


Pierre Lahaie
Maire


Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

*Je, Pierre Lahaie, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent
procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément
à l'article 53 L.C.V.*


Pierre Lahaie
Maire